

**un (une) Chargé(e) de mission
« animation des filières animales
en Agriculture Biologique »**

MISSIONS

Le poste est à pourvoir au sein du service d' « Appui au développement économique des filières » de la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes.

Sous la responsabilité hiérarchique du chef de service « Appui au développement économique des filières » et en lien avec l'élu référent régional en charge de ce dossier, le (la) chargé(e) de mission devra :

- recenser et animer les opérateurs économiques de l'aval des filières animales biologiques
- initier des groupes de travail filières bio en lien avec les partenaires du Plan Bio de la Région
- élaborer pour chaque filière animale une feuille de route recensant les besoins
- mettre en œuvre des actions structurantes
- appuyer les agents du réseau des conseillers AB des Chambres d'agriculture dans l'accompagnement des projets.

**PROFIL
ET
COMPETENCES**

Ingénieur agri/agro, expérience souhaitée dans l'animation et la gestion de projet.

- Connaissances solides en productions animales
- Sensibilité pour l'agriculture biologique
- Aptitude à la communication et au travail en équipe
- Intérêt pour le travail multi-partenarial
- Capacités relationnelles reconnues

**CONDITIONS
D'EMPLOI**

Poste à pourvoir : avril 2018

Résidence administrative : AUBIERE (63) (*banlieue de Clermont-Ferrand*)
CDI après période d'essai

Rémunération : indice selon grille Chambres d'agriculture et expérience
Véhicule personnel – déplacements dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

CANDIDATURE

Le dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae) est à adresser avant le **26 janvier 2018**, soit :

par courrier postal à :

Monsieur le Président de la Chambre régionale d'agriculture
Auvergne-Rhône-Alpes
23, rue Jean Baldassini – 69364 LYON Cedex 07

par voie électronique au Directeur général :
alain.coquemer@aura.chambagri.fr